DELIBERATION N° 13

Marché public de services - Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux - Avenant n° 2 au marché n° 10.354

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents :33
Nombre de votants :39

LE 27 SEPTEMBRE DEUX MILLE DOUZE

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n° 2 ter), M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n° 6 jusqu'à la question n° 28), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M VERGER Daniel, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n° 5), Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à la question n° 33), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 4), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 5 et de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia, Mme CYPRIEN Jocelyne, LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. DUTHUIT Michel, M BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n° 34) Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 3)

Pouvoirs ont été donnés par : M FALAIZE Hugues à Mme GAILLARD Marie-Catherine (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 5) et à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia à Mme DELANDRE Béatrice, Mme CYPRIEN Jocelyne à M BEGOS Yves, Mme LEGRAS Liliane à M. PAJOT Mickaël, Mme DUPONT Danièle à Mme MELE Claire, M. DUTHUIT Michel à M MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques à M JUMEL Sébastien (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n° 34), Mme EMO Céline à Mme COTTARD Françoise, Mme SANOKO Barkissa à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 3)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M Mickaël PAJOT

Madame Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que la Ville de Dieppe a confié le 19 novembre 2010, pour une durée de 10 ans, un marché de fourniture d'énergie à la Société Dalkia, dont le siège est situé 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59875 Saint-André Les Lille.

Après un an et demi d'exploitation, il est nécessaire de passer un avenant au marché pour les raisons suivantes :

- des modifications du parc immobilier ont eu lieu, notamment à la suite des transferts de compétence vers Dieppe-Maritime. Des ajustements doivent être apportés à l'état récapitulatif des sites confiés à l'exploitant.
- le marché prévoit à l'issue de la première saison d'exploitation dite "d'observation", et au vu de la consommation pendant cette période, la passation d'un avenant pour fixer définitivement les NB (niveaux maximum de consommation) par site.
- des modifications des paramètres de facturation doivent être prises en compte pour les postes de dépense P1 et P1 ECS (combustible).

L'incidence financière de ces modifications est négative. Elles entraînent une diminution de 1.39 % du montant sur la durée totale du marché.

Vu :
- le code des marchés, (procédure d'appel d'offres ouvert)
- le marché n° 10.354 en date du 19/11/2010 relatif à l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux, signé conformément à la délibération n° 19 du 30/09/2010,
- l'avenant n° 1 en date du 29/12/2011, signé conformément à la délibération n° 15 du 15/12/2011,

Considérant l'avis de la commission n° 1 du 17 septembre 2012,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché n° 10.354.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :
Notification :